

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 15 juillet 2016.

PRÉSENTS

PAR TÉLÉPHONE : M. Jean Tremblay, maire, Mme Sylvie Gaudreault, conseillère et M. Jacques Cleary, conseiller.

PRÉSENT : M. Claude Tremblay, conseiller.

ABSENT : M. Luc Boivin, conseiller.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : Mme Line Gagnon, chef de cabinet, M. Jean-Yves Provencher, observateur (présent par téléphone), M. Jean-François Boivin, directeur général, et Mme Annie Jean, assistante-greffière.

À 9 h 00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

**3.1 SERVICE HYDRO-JONQUIÈRE – AGRANDISSEMENT ET RÉFECTION
DU BÂTIMENT – SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE –
APPEL D’OFFRES 2016-182;**

VS-CE-2016-821

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en architecture pour l’agrandissement et la réfection du bâtiment du Service Hydro-Jonquière (appel d’offres 2016-182);

CONSIDÉRANT que les trois (3) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l’ouverture de l’enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture et l’évaluation des soumissions déposées :

LÉO LAPOINTE ARCHITECTE

3871, place Davis, bureau 101, Jonquière (Québec) G7S 5S4

Pointage final : 219.70 Rang : 1 Prix : 5 978,70 \$, taxes incluses

YOAN D. BELLEY ARCHITECTE

1938, rue Davis, Jonquière (Québec) G7S 3B6

Pointage final : 139.16 Rang : 2 Prix : 8 623,13 \$, taxes incluses

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la municipalité mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

ÉRIC PAINCHAUD, ARCHITECTE ET ASSOCIÉS INC.

110, rue Racine Est, bureau 222, Chicoutimi (Québec) G7H 1R2

Pointage final : 103.83

Rang : 3

Prix : 13 049,66 \$, taxes incluses

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Léo Lapointe architecte	1	Agrandissement et réfection du bâtiment – Service Hydro-Jonquière – Concept et budgétaire	5 200,00 \$
Total avant taxes :			5 200,00 \$
TPS :			260,00 \$
TVQ :			518,70 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			5 978,70 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 5500000-24190.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 USINE DE FILTRATION DE JONQUIÈRE – SOUDE CAUSTIQUE – APPEL D'OFFRES 2016-209;

VS-CE-2016-822

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a invité quatre (4) soumissionnaires à présenter des prix pour l'acquisition de soude caustique pour son usine de filtration de Jonquière (appel d'offres 2016-209);

CONSIDÉRANT que le contrat est d'une durée d'un (1) an à compter de la date d'adjudication;

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé des prix, à savoir :

UNIVAR CANADA LTÉE (NEQ : 1143544105)

2200, chemin St-François, Dorval (Québec) H9P 1K2

25 455,47 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au seul soumissionnaire conforme, en

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la Commission mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
UNIVAR CANADA LTÉE	1	Soude caustique pour l'usine de filtration de Jonquière	22 140,00 \$
Total avant taxes :			22 140,00 \$
TPS :			5% 1 107,00 \$
TVQ :			9,975 % 2 208,47 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			25 455,47 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 6500102-26350.

Adoptée à l'unanimité.

3.3 ENTREES PRIVEES – REPARATION (ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE) – APPEL D'OFFRES 2016-224; VS-CE-2016-823

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a invité quatre (4) soumissionnaires à présenter des prix pour la réparation de différentes entrées privées du à des bris de fuites ou d'égout de l'arrondissement de Jonquière (appel d'offres 2016-224);

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

ASPHATE T.D.P. 2002 INC. (NEQ : 1160774445) 3430, rue des Générateurs, Jonquière (Québec)	35 668,69 \$
ASPHALTE HENRI LABERGE INC. (NEQ : 1165766693) 4166, boul. du Royaume, Jonquière (Québec) G7Z 0A2	39 119,73 \$
CONSTRUCTION ROCK DUFOUR INC. (NEQ : 1143039288) 2185, rue Pasteur, Jonquière (Québec) G7X 4E9	56 883,88 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
ASPHALTE T.D.P. 2002 INC.	1 à 13	Réparation d'entrées privées dans l'arrondissement de Jonquière	31 023,00 \$

Le texte du procès-verbal est conforme aux délibérations de la Commission mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

Total avant taxes :		31 023,00 \$
TPS :	5%	1 551,15 \$
TVQ :	9,975 %	3 094,54 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus		35 668,69 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire R140135.935.24590.

Adoptée à l'unanimité.

3.4 SERVICE HYDRO-JONQUIÈRE – AGRANDISSEMENT ET RÉFECTION DU BÂTIMENT – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – APPEL D’OFFRES 2016-226;

VS-CE-2016-824

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l’agrandissement et la réfection du bâtiment du Service Hydro-Jonquière (appel d’offres 2016-226);

CONSIDÉRANT que les trois (3) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l’ouverture de l’enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture et l’évaluation des soumissions déposées :

GÉMEL INC.

110, rue Racine Est, bureau 110, Chicoutimi (Québec) G7H 1R1

Pointage final : 107.13 Rang : 1 Prix : 11 761,94 \$, taxes incluses

WSP CANADA INC.

125, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1R5

Pointage final : 75.67 Rang : 2 Prix : 17 246,25 \$, taxes incluses

TETRA TECH QB INC.

3251, boulevard St-François, Jonquière (Québec) G7T 1A1

Pointage final : 64.18 Rang : 3 Prix : 19 242,22 \$, taxes incluses

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l’occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
-----------------	-------	-------------	---------------

Le texte du procès-verbal est conforme aux délibérations de la municipalité mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

Gémel inc.	1	Agrandissement et réfection du bâtiment – Service Hydro-Jonquière – Concept et budgétaire	10 230,00 \$
Total avant taxes :			10 230,00 \$
TPS :		5%	511,50 \$
TVQ :		9,975 %	1 020,44 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			11 761,94 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 5500000 24190.

Adoptée à l'unanimité.

3.5 USINE DE FILTRATION DE JONQUIÈRE – ACIDE CITRIQUE – APPEL D’OFFRES 2016-227;

VS-CE-2016-825

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour : l’acquisition d’acide citrique pour son usine de filtration de Jonquière (appel d’offres 2016-227);

CONSIDÉRANT que la date prévue de fin de contrat est d’une (1) année suite à l’acceptation;

CONSIDÉRANT que l’adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

UNIVAR CANADA LTÉE (NEQ : 1143544105)
2200, chemin St-François, Dorval (Québec) H9P 1K2
16 556,40 \$

PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE (NEQ : 1148367296)
9999, route Transcanadienne, St-Laurent (Québec) H4S 1V1
16 970,31 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
UNIVAR CANADA LTÉE	1	Acquisition d’acide citrique pour l’usine de filtration de Jonquière	14 400,00 \$

Le texte du pr sent proc s-verbal est conforme aux d lib rations de la r union mais ne tient pas compte des modifications adopt es lors de s ances subs quentes.

Date de publication : 2 aout 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

Total avant taxes :		14 400,00 \$
TPS :	5%	720,00 \$
TVQ :	9,975 %	1 436,40 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus		16 556,40 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 6500102.26350

Adoptée à l'unanimité.

3.6 RESEAU D'AQUEDUC – PROLONGEMENT - CHEMIN ST-ANDRE – PHASE II (ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE) – APPEL D'OFFRES 2016-229;

VS-CE-2016-826

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour prolongement du réseau d'aqueduc du chemin Saint-André dans l'arrondissement de Jonquière (appel d'offres 2016-229 estimé de 315 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

TERRASSEMENT JOCELYN FORTIN (NEQ : 1169997252)
1065, rue des Pins Ouest, Alma (Québec) G8B 7V7

418 798,58 \$

CLAVEAU & FILS INC. (NEQ : 1148388136)
3461, boul. Saguenay, Jonquière (Québec) G7X 1H2

432 616,43 \$

LES EXCAVATIONS G. LAROUCHE INC. (NEQ : 1143390095)
121, rue des Bruyères, Alma (Québec) G8E 1J9

488 758,73 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, conditionnellement à l'acceptation par le MDDELCC du certificat d'autorisation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
TERRASSEMENT JOCELYN FORTIN	1 à 6	Prolongement du réseau d'aqueduc du chemin St-André – phase II, arrondissement de	364 251,86 \$

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la Commission mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Gemel inc.	1	Relocalisation du Service des immeubles au garage supra	48 957,00 \$
Total avant taxes :			48 957,00 \$
TPS :			2 447,85 \$
TVQ :			4 883,46 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			56 288,31 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire : Honoraires de la direction générale.

Adoptée à l'unanimité.

3.8 HUILE A MOTEUR – APPEL D'OFFRES 2016-233;

VS-CE-2016-828

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l'acquisition d'huile à moteur pour ses ateliers mécaniques (appel d'offres 2016-233 estimé de 100 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que le contrat est de la date d'adjudication jusqu'au 31 juillet 2017 et comporte une option de renouvellement pour une année supplémentaire aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

DISTRIBUTION MARCEL & FILS INC. (NEQ : 1142188938)
2287, boul. St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7K 1E5

102 233,94 \$

NUTRINOR / SONIC (NEQ : 1141280447)
425, rue Melançon, St-Bruno (Québec) G0W 2L0

104 565,97 \$

PIÈCES D'AUTOS P.L. LTÉE (NEQ : 1142499822)
1551, boul. St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7J 3Y3

105 760,19 \$

GARAGE F. FORTIN (NEQ : 1142412940)
575, rue Gaudreault (Québec)

147 382,44 \$

SIMON GIGUÈRE PRODUITS PÉTROLIERS
ET LUBRIFIANTS (NEQ : 1142723072)

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la Commission mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

520, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

163 116,69 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
DISTRIBUTION MARCEL & FILS INC.	1	Huile à moteur	88 918,41 \$
Total avant taxes :			88 918,41 \$
TPS :			5% 4 445,92 \$
TVQ :			9,975 % 8 869,61 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			102 233,94 \$

ET QUE la dépense soit imputée aux différents services au fur et à mesure des besoins.

Adoptée à l'unanimité.

3.9 CONFORMITE A L'ACCES DE LA GENERATRICE – 422, RUE VICTORIA (ARRONDISSEMENT DE LA BAIE) – APPEL D'OFFRES 2016-243;

VS-CE-2016-829

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a invité six (6) soumissionnaires à présenter des prix pour la conformité de l'accès à la génératrice au Bureau de l'arrondissement situé au 422, rue Victoria de l'arrondissement de La Baie (appel d'offres 2016-243);

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

CONSTRUCTIONS TECT-HAB INC. (NEQ : 1169699783)
1644, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi (Québec) G7G 3W6

75 768,53 \$

LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS GIGARI INC. (NEQ : 1143372242)
766, rue Alma, Chicoutimi (Québec) G7H 4E6

84 835,45 \$

ADRIEN DESBIENS & FILS CONSTRUCTION (NEQ : 1144951531)
4178, boul. du Royaume, Jonquière (Québec) G7Z 0A2

86 576,18 \$

LES CONSTRUCTIONS RÉAL HOUDE INC. (NEQ : 1143030303)
410, rue Joseph-Nil-Claveau, La Baie (Québec) G7B 4R6

Le texte du pr sent proc s-verbal est conforme aux d lib rations de la r union mais ne tient pas compte des modifications adopt es lors de s ances subs quentes.

Date de publication : 2 aout 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

88 415,78 \$

LES CONSTRUCTIONS CR (9042-5976 Qc inc.) (NEQ :1146235313)
3435, boul. de la Grande-Baie Sud, La Baie (Québec) G7B 1G3

88 818,19 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
CONSTRUCTIONHNS TECT-HAB INC.	1 à 3	La conformité de l'accès à la génératrice au Bureau de l'arrondissement situé au 422, rue Victoria de l'arrondissement de La Baie	65 900,00 \$
Total avant taxes :			65 900,00 \$
TPS :			5% 3 295,00 \$
TVQ :			9,975 % 6 573,53 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			75 768,53 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 8101094.R150136.001.

Adoptée à l'unanimité.

3.10 FESTIVAL DES BIÈRES DU MONDE DE SAGUENAY;

VS-CE-2016-830

CONSIDÉRANT l'article 5.2.12 du protocole entre la Ville de Saguenay et la Société de gestion de la Zone Portuaire de Chicoutimi;

CONSIDÉRANT la demande du 14 juillet 2016 de Festival des bières du monde visant la présence de trois roulottes mobiles de la région dans le cadre du Festival des bières du monde qui se tiendra du 21 au 24 juillet 2016;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise la présence de trois roulottes mobiles de la région sur le site de la Zone Portuaire soient Les Rôtisseries St-Hubert de Chicoutimi et de Jonquière, Pizza Maximum de La Baie ainsi que Planète Poutine de Jonquière, et ce, aux conditions fixées et à l'endroit assigné par la Société de gestion de la Zone Portuaire de Chicoutimi.

Adoptée à l'unanimité.

3.11 LECTEUR RFID ET PUCES – GESTION DE DENEIGEMENT – APPEL

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la municipalité mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

D'OFFRES 2016-250;

VS-CE-2016-831

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a invité cinq (5) soumissionnaires à présenter des prix pour l'acquisition de lecteurs RFID et de puces pour le projet de gestion de déneigement (appel d'offres 2016-250);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

COMMUNICATION TELESIGNAL INC. (NEQ : 1170689229)
542, rue des Actionnaires, Chicoutimi (Quebec)

Poste 1 :	39 719,49 \$
Poste 2 :	4 013,21 \$
Poste 3 :	6 196,58 \$

TELENET INFORMATIQUE INC. (NEQ : 1169329589)
930, rue Jacques-Cartier Est, bureau A-103, Chicoutimi (Quebec) G7H 7K9

Poste 1 :	48 444,72 \$
Poste 2 :	4 828,95 \$
Poste 3 :	7 243,43 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
COMMUNICATIONS TELESIGNAL INC.	1	Lecteurs RFID	34 546,20 \$
	2	Puces RFID	3 490,50 \$
	3	Puces RFID	5 389,50 \$
Total avant taxes :			43 426,20 \$
TPS :			5 % 2 171,32 \$
TVQ :			9,975 % 4 331,76 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			49 929,28 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 1331014.P151331.003.

Adoptée à l'unanimité.

3.12 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – CAMION 10 ROUES AVEC SELETTE D'ATTELAGE – LOCATION – APPEL D'OFFRES 2016-251;

VS-CE-2016-832

Le texte du procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a invité dix (10) soumissionnaires à présenter des prix pour location d'un camion 10 roues avec sellette d'attelage pour le Service des travaux publics (appel d'offres 2016-251);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

TRANSPORT F. GILBERT LTEE (NEQ : 1164001860) 150, rue des Routiers, Chicoutimi (Quebec) G7H 5B1	19 453,77 \$
TRANSPORT ALFRED BOIVIN INC. (NEQ : 1143221159) 2205, rue de la Fonderie, Chicoutimi (Quebec) G7H 8B9	20 695,50 \$
GARAGE MARCEL SIMARD INC. (NEQ : 1140326712) 2802, boul. Talbot, Chicoutimi (Quebec) G7H 5B1	21 270,38 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
TRANSPORT F. GILBERT LTEE	1	Location d'un camion 10 roues avec sellette d'attelage pour le Service des travaux publics	16 920,00 \$
Total avant taxes :			16 920,00 \$
TPS :			5% 846,00 \$
TVQ :			9,975 % 1 687,77 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			19 453,77 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 3001085.R160033.010.

Adoptée à l'unanimité.

3.13 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAGUENAY - VILLA JOIE – AIDE FINANCIERE;

VS-CE-2016-833

QUE la Ville de Saguenay verse une aide financière de 500 \$ à l'Office municipal d'habitation de Saguenay - Villa Joie pour les activités courantes de l'organisme;

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la Commission mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors des séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

INTRANET

Comite executif du 15 juillet 2016

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire « budget commun » 1320190-002-29700 (AO-2016-214).

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 9 h 12.

MAIRE

ASSISTANTE-GREFFIÈRE

AJ/mfl

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la commune mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de ses séances subséquentes.

Date de publication : 2 août 2016

